

Décision Générale colonial

Décision n° n°10 Rémunération

n°10

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 12 mars 1926
Numéro JO n° 352 du 31/03/1926	Date du numéro 31 mars 1926

TEXTE INTÉGRAL

une rémunération de 500 francs est allouée à l'administrateur adjoint des colonies Allvs pour la préparalion et la rédaction en dehors des heures réglementaires de bureau des tables chronologique el analvlique des textes en viguesr à la Côte francaise des Soinalis du 1 janvier au 31 décembre 1925.